

Famille matérielle, famille imaginée.

Gouvernement spirituel et ordre familial dans la *Vie* d'André Duval (1621)

*[...] comme en une société religieuse les principaux obéissant exactement au supérieur, le reste marche de même pied, ainsi son obéissance donnait exemple au reste de sa famille et contenait chacun en son devoir, André Duval, II, 7, p. 455.*

Dans l' « *Advertissement au lecteur* » avec lequel s'ouvre l'édition de la *Vie*<sup>1</sup> qu'il publie pour la première fois en 1621, André Duval enchaîne les précautions pour justifier un ouvrage qui cumule deux défauts par rapport aux règles qui encadrent la production des vies de saints : d'abord, l'abondance de faits extraordinaires au moment où l'autorité privilégie les vertus héroïques des candidats à la sainteté, ensuite, la précocité de la publication, Marie de l'Incarnation-Acarie étant morte en 1618. Les critères officiels de la sainteté conditionnent un régime d'écriture qui doit à la fois exalter la réputation de sainteté sans céder à des formes irrégulières de pseudo-canonisations<sup>2</sup>. Suivant cette double exigence, André Duval rappelle que si sœur Marie de l'Incarnation n'est pas encore « sainte » au sens strict, au moment où il écrit sa vie, « le peuple [...] la plupart des séculiers aussi bien que les réguliers la tenoient sainte » au moment de son décès (I,

---

<sup>1</sup> *La vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation au monde mademoiselle Acarie, religieuse converse en l'ordre de nostre Dame du mont Carmel, appelée au monde Damoiselle Acarie*. Nouvellement érigé en France, selon l'institution de la B. Mere Terese de Jesus, par M. André DU VAL, docteur et professeur du Roy en Théologie, A Douai, chez Jean Baltazar Bellère, 1621. Le texte de la *Vie* consultée et citée ici est celui de l'édition de 1625 chez Adrien Taupinart. Sur l'histoire des diverses réimpressions, on lira ici même le travail d'Eric SUIRE. Pour ne pas alourdir l'appareil de notes, les citations à cette *Vie* se feront entre parenthèses, selon les trois parties de la biographie et les chapitres.

<sup>2</sup> En ce qui concerne les enjeux, les conditions d'écriture et les mutations des Vies de saints, nous renvoyons à la thèse de Marion DE LENCQUESAING, *Crises et renouveaux du geste hagiographique. Le cas des Vies de Jeanne de Chantal (1642-1912)*, Thèse soutenue en novembre 2017, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (ED 120).

ch. XX, p. 349), ce qui installe la biographie dans l'entre-deux nécessaire à la réputation de sainteté (*fama sanctitatis*) sans culte publique.

À ces manœuvres avec les exigences de l'Église tridentine s'ajoutent d'autres difficultés, car Duval affirme publier l'ouvrage non seulement pour « l'instruction et édification » des femmes « en toutes conditions de fille, femme mariée, mère de famille, veuves et religieuses <sup>3</sup>», mais aussi pour la confusion des hérétiques, grâce aux miracles dont la sœur a été honorée, enfin pour célébrer la mémoire vive de la fondatrice du Carmel de France auprès des religieuses curieuses d'en partager une histoire « domestique<sup>4</sup> ». Ces d'objectifs alimentent un programme narratif qui s'entoure de péritextes et de commentaires qui évolueront au fil des réimpressions<sup>5</sup>. Il y aurait beaucoup à dire du cumul de ces logiques narratives chez Duval qui se présente comme docteur du Roi en théologie (il l'est depuis 1594), puis comme l'un des supérieurs de l'Ordre ( ce qu'il est avec Jacques Gallemant et Pierre de Bérulle), tandis que la sœur Marie de l'Incarnation « au monde » Damoiselle Acarie, d'abord « religieuse converse », est ensuite désignée comme « fondatrice » du Carmel en France, la Vie s'inscrivant dans une histoire individuelle et institutionnelle <sup>6</sup>.

Les pratiques sociales organisent le rapport entre la vie « dans le monde » de Mademoiselle Acarie et la deuxième partie de sa vie comme sœur au Carmel. Mais le rapport se complique du fait qu'il est inégal dans le temps, le séjour dans la famille naturelle de Barbe Avrillot-Acarie l'emportant largement sur celui qu'elle mènera au couvent<sup>7</sup>. Or, si c'est l'état de religieuse qui fournit l'héroïsme des vertus que décrit la

---

<sup>3</sup> DUVAL, « Avertissement », n.p.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> Ainsi à partir de 1622, année de la canonisation de Thérèse d'Avila, la « religieuse converse » est désignée comme « fondatrice de l'ordre » et Duval lui-même se présente comme l'un des supérieurs dudit ordre en France ».

<sup>6</sup> Comme l'écrit Jacques LE BRUN, « Ces vies, vies de religieuses éminentes comme de moins extérieurement remarquables, ont eu une fonction que l'on peut appeler fondatrice : elles constituent un *corps*, social, religieux, mystique, avec une histoire, elles fondent une *institution* [...] », *Sœur et Amante Les biographies spirituelles féminines du XVIIe siècle*, Genève, Librairie Droz, 2013, p. 10.

<sup>7</sup> Barbe Avrillot est née en 1566, elle entre au Carmel d'Amiens en 1614 quelques mois après le décès de Pierre Acarie, son mari en 1613 ; elle meurt au Carmel de Pontoise en décembre 1616. C'est le déséquilibre entre cette vie de femme, de mère et d'épouse et celui de religieuse que doit négocier Duval qui valide les états profanes par la vie de religieuse. L'entrée « Marie de l'Incarnation » du *Dictionnaire de spiritualité* s'inspire encore largement de la Vie de Duval qui est le texte séminal du savoir que l'on dispose sur Barbe Acarie.

biographie d'une sainte, c'est celui d'épouse où elle a acquis l'« éminente science » dans le « gouvernement économique<sup>8</sup> » d'une maison composée de parents, de six enfants et de domestiques<sup>9</sup> qui constitue la pratique sociale dominante de Barbe Acarie. Et c'est ce savoir pratique qui est l'épreuve qualifiante de la conversion spirituelle de Barbe, mais aussi des filles et des femmes mariées ou veuves appelées par la lecture de cette vie exemplaire à organiser les « affaires » de Dieu comme celles de leur maison, pour appuyer la stratégie de reconquête de l'Eglise au lendemain de la Ligue<sup>10</sup>. Car Barbe Acarie est une figure majeure du reclassement des pratiques ligueuses dans une vie religieuse de pénitence et d'activisme social<sup>11</sup>. Dans cette optique, la biographie de Duval (lui-même ancien ligueur<sup>12</sup>) est un document important qui montre comment il

---

<sup>8</sup> DUVAL, *Vie*, Livre II, ch. III, p. 380.

<sup>9</sup> Selon l'Abbé HOUSSAYE, la famille Acarie dispose d'une grande maison rue des Juifs à Paris, avec chapelle, que fréquentent au début du XVIIe siècle les Ligueurs rentrés dans l'ordre, la noblesse de robe, la magistrature et le monde ecclésiastique de la Contre-Réforme. En 1594, Barbe Acarie qui a déjà mis au monde ses six enfants se réfugie rue de Paradis chez sa cousine Madame de Bérulle au moment où la Ligue tombe et où le roi entrant à Paris en fait sortir Pierre Acarie très compromis durant les troubles, voir M. L'Abbé HOUSSAYE, *M. de Bérulle et les Carmélites de France 1575-1661*, Paris, Plon, 1872, surtout le chapitre VII « L'Hôtel Acarie 1601-1602 ».

<sup>10</sup> C'est l'hypothèse d'André BURGUIERE pour qui la famille est au centre de la stratégie de reconquête du catholicisme militant qui fait des femmes et des enfants les agents privilégiés du réarmement moral de la sphère familiale. A quoi il faut ajouter les dévotions nouvelles comme la Sainte Famille ou la dévotion à saint Joseph, André BURGUIERE, « Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne (XVIe-XIXe), *Annales ESC*, 1986, 41-3, p. 639-655. Voir également Bernard DOMPNIER, « Les Religieux et saint Joseph », *Siècles*, 2002, 16, pp. 57-75.

<sup>11</sup> Nous renvoyons aux travaux de Barbara Diefendorf et au modèle que constitue Marie du Drac avec qui elle ouvrait son étude de l'invention des « dévotes » au moment de la réforme catholique, *From Penitence to Charity: Pious Women and the Catholic Reformation in Paris*, New-York, Oxford University Press, 2004, et ici même sa participation au volume. Rappelons que Pierre Acarie n'est pas le dévot tranquille que présente André Duval : maître des comptes, il a fait partie du Comité des Seize pour le quartier de Saint-Merry, il a appuyé la condamnation à mort de Barnabé Brisson en 1591. En 1594, le roi entrant dans la ville, Acarie, surnommé « le laquais de la Ligue », est banni, il est dépossédé de sa charge à la Cour des Comptes et ses biens sont confisqués. Grâce à son épouse, la ruine des enfants est évitée, et Pierre Acarie peut rentrer après quatre années d'exil en 1598. Sur le rôle des femmes dans la gestion des biens et sur le régime matrimonial de la coutume de Paris, voir ici même la communication de Robert DESCIMON. André Duval, antagoniste de Richer, défend l'infailibilité pontificale et l'essor du Carmel.

<sup>12</sup> Le chapitre V « Comme les troubles survindrent en France, ce que fit sœur Marie de l'Incarnation en l'absence de son mary » est très intéressant du point de vue de la gestion de l'ordinaire des affaires (visites aux juges, sollicitations) et de

construit un fil biographique offert à l'imitation des femmes et des futurs biographes. Pour y parvenir, Duval constitue la famille matérielle en noyau naturel des couvents qu'il représente comme des familles imaginées, des « sociétés » *autres* pour reprendre à Jean Séguy son expression, où s'inverse et se légitime, au profit d'une autorité spirituelle féminine, l'ordinaire de la filiation<sup>13</sup>.

### 1. Une famille religieuse dans le monde

André Duval ouvre la vie de la sœur en évoquant ses origines nobles et anciennes, comme le veut la tradition hagiographique médiévale qui postule une correspondance entre hiérarchie terrestre et céleste, la noblesse prédisposant à la sainteté. Mais dans le cas de Barbe Avrillot<sup>14</sup> c'est moins cette correspondance que déploie d'abord la vie écrite par Duval que la conversion d'une vie mondaine en vie religieuse : toute la difficulté pour l'hagiographe tenant dès lors au fait que la « deuxième vie » de sœur Marie de l'Incarnation n'aura duré que quelques années. L'entrée tardive en religion doit dès lors trouver à s'expliquer dans les nombreux commentaires qui ponctuent les quatorze chapitres qui vont de la naissance de la future sœur jusqu'à la mort de son mari, tandis que six chapitres seulement couvrent son entrée comme novice au couvent d'Amiens, puis son transfert à Pontoise où a lieu sa mort qui met fin à la partie biographique de la Vie. Comme souvent dans ce type d'écrit, la mort du mari, le ligueur Pierre Acarie, libère pour l'épouse la voie de la sainteté<sup>15</sup>.

---

l'extraordinaire : les mauvais traitements qu'elle subit de la part des gens de justice et de leurs valets est un martyre spirituel et l'occasion de « visites » divines qui font craquer les os de son corps et lui fendent le cœur comme Catherine de Gênes ( I, ch.V, p. 89).

<sup>13</sup> Nous reprenons à Jean SEGUY la notion de « sociétés imaginaires » pour penser les utopies pratiquées : « Une sociologie des sociétés imaginées, monachisme et utopie », dans *Conflit et utopie, ou réformer l'Église, Parcours webérien en douze essais*, Paris Les Éditions du Cerf, 1999, p. 111-159.

<sup>14</sup> Elle est fille de Nicolas Avrillot seigneur de Champlâtreux conseiller du Roy et maître ordinaire à la Chambre des Comptes, et de Damoiselle Marie Lhuillier, ce qui en fait une cousine de la famille Bérulle.

<sup>15</sup> Comme l'écrit Jean-Pierre ALBERT dans son essai d'anthropologie de la sainteté féminine, « La sainteté semble inconciliable avec un mariage consenti » et la qualité de mère est fort rarement retenue, *Le Sang et le Ciel Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, Paris, Aubier, 1997, p. 29. Cette présence du stéréotype conditionne les Vies des saintes, jusqu'à produire ce que Marion DE LENCQUESAING a nommé et étudié dans sa thèse consacrée aux *Vies* de Jeanne de Chantal, comme le « deuil impossible du topique », en dépit des tentatives de renouvellement du genre, voir *infra*. Dans le cas de Barbe, le personnage du mari ligueur est à la fois un empêchement à la sainteté et un rouage

Comme l'écrit Duval :

« Si tost que les funeraillies d'iceluy eurent esté solennellement accomplies et son corps enterré en la chapelle de leur maison en l'Eglise de S. Gervais, se voyant detachée des liens qui la retenoyent au monde, ses enfans estant tous pourvus, selon que nous l'avons dict, elle n'eust rien en plus grande recommandation que d'expedier promptement ses affaires domestiques pour se retirer à l'abry de la religion où dès sa jeunesse elle avoit aspiré et elle les esclaircit en fort peu de temps. » ( I, ch. XIV, p. 258)

Les années qui précèdent ce providentiel détachement relèvent alors, selon le narrateur, d'un « retard » qui aurait contrarié le désir d'une vie religieuse inscrit dès l'enfance passée chez les clarisses au monastère de l'Humilité de Notre Dame à Longchamp, chez sa tante, Isabelle Luillier. Dès l'origine même, puisque Barbe a été, comme beaucoup d'enfants de familles catholiques, vouée par sa mère à la Vierge et à saint Claude au moment de sa naissance en 1565, si bien que « l'état de vie religieuse » est inscrit comme un « saint désir », gravé dans son cœur jusqu'au moment de son veuvage qui permettra d'assurer l'asile longtemps souhaité<sup>16</sup>. Ce *topos* du mariage non voulu est si pressant qu'il impose un régime de narration tel que Barbe est toujours déjà au couvent jusqu'à manifester un *ethos* presque religieux : fillette, elle est obéissante, craintive, modeste, peu querelleuse, elle déploie même un intérêt précoce pour l'architecture des maisons religieuses ; jeune fille, elle déteste les compagnies masculines et curieuses. De retour dans la maison familiale à 14 ans, elle est rudoyée par sa mère qui lui prépare une vie d'épouse et de mère, comme une vie crucifiée « pour l'élever à de très grandes grâces » (I, ch. I, p. 11). Duval intervient alors fréquemment <sup>17</sup>

---

nécessaire par son opposition violente, ce qui permet de gommer les activités ligueuses de Pierre Acarie qui devient dans la biographie un élément narratif qu'on peut dire « technique », mais subsidiaire dans le parcours de sainteté renouvelé par son épouse au Carmel.

<sup>16</sup> DUVAL, I, ch.1, p. 8 et I, ch. VIII, p.143, Barbe fait le vœu d'être sœur laïe « au cas que Dieu la rendist libre » : vœux et révélations ponctuent un itinéraire dédoublé entre la vie dans le monde et un temps fixé par la providence.

<sup>17</sup> Les veuves seront en effet nombreuses à entrer au couvent, mais certaines inventeront d'autres modes de vie intermédiaire. Tel est le cas de Madame Du Houx, cette veuve très active qui visite les couvents de l'ouest, en « agent éditorial » de Surin et en directrice spirituelle : Patrick GOUJON et Sophie HOUDARD, « Les "saintes liaisons" de Mme Du Houx ( 1616-1677), la direction spirituelle, un réseau de pratiques sociales », *Les Dossiers du Grihl* [ en ligne]. Voir également les nombreuses interventions métadésriptives de Duval, qui trahissent les difficultés narratives à concilier vie mondaine et désir de séparation : « d'ailleurs, je dirai », « Dieu lui donnant, comme nous le dirons », « or encores que [...] si montrait-elle », « mais pour en revenir à ses grands

pour commenter ce retard qui permet de produire l'état de femme mariée dans la société civile comme le modèle économique indispensable à l'existence séparée des congrégations :

« D'ailleurs, je diray librement qu'il est non seulement de la bienséance, qu'il y aie en l'Eglise toutes sortes de conditions, estant icelle cette grande Reine du Psaume 54 revestue d'une admirable variété, mais mesme comme necessaire que des gens de bien demeurent au monde, tant pour servir d'appuy aux Religieux, comme pour les secourir en leurs necessitez, pource que les Religieux s'estant depouillez de toutes choses pour vacquer avec plus de liberté au service de Dieu, si quelques uns ne s'en chargeaient pour eux, outre plusieurs incommodites qu'ils souffriroient, ils seroient contraints de se divertir des occupations interieures et spirituelles pour s'occuper aux temporelles. » (I, ch. I, p. 13)

Le biographe dessine dans une parenthèse les règles sociales de la bienséance et de la nécessité (qui sont des termes au carrefour de la poétique et de la morale) pour pourvoir aux besoins de ceux qui sont entièrement dédiés au « service » de Dieu. Les religieux séparés du monde doivent leur subsistance à la prise en charge économique que les familles de la robe, en particulier, vont fournir par les donations, ce qui « motive » au sens du récit, les actions et la fonction d'une femme mariée, qui se déplace et agit dans le monde au profit de la séparation du monde<sup>18</sup>. C'est aussi à quoi serviront les anecdotes de filles nobles postulantes (catholiques et protestantes converties comme Judith d'Abra de Raconis) chez lesquelles Barbe Acarie, dotée d'un sens aigu du discernement spirituel, devra faire le tri entre la dot et l'esprit ou, ce que Duval appelle « le bâtiment corporel » du couvent auquel elles contribueront financièrement dehors et leur disposition spirituelle dans le cloître<sup>19</sup>.

---

désirs de la vie religieuse [...] elle entra dans le mariage, nous dirons que Dieu [...] », I, ch. I, p. 10.

<sup>18</sup> Barbe Acarie entreprend la réforme des monastères de filles qui lui ouvrent leurs portes et acceptent de lui confier leur « conduite intérieure », « combien que d'ordinaire les personnes Religieuses ne defèrent pas tant à celles qui sont mariées ». (I, ch. VII, p. 115).

<sup>19</sup> Sur les choix à faire entre postulantes, voir le chapitre IX de la première partie. Certaines demoiselles ou dames sont en effet refoulées à l'entrée des couvents au début du XVIIe siècle, comme Claude-Marguerite de Gondi, qui financera cependant autels, chapelles et publiera ainsi ses liens avec les communautés religieuses sans y entrer. Voir Bernard HOURS, *Des moines dans la cité XVI-XVIIIe*, Paris, Belin ; Anne LE PAS DE SECHEVAL, « Le mécénat laïc dans les églises de Paris au XVIIe siècle », *Rives méditerranéennes*, 2000/3, 2006. Voir aussi Jean ORCIBAL, *Le cardinal de Bérulle évolution d'une spiritualité*, Paris, Les Editions du Cerf, 1965 et Daniel Vidal, *Critique de la raison mystique*, Grenoble, Editions Jérôme Millon, 1990.

Le mariage fournit l'occasion du sacrifice exigé mais inaccompli de la vie religieuse, comparé à l'exemple biblique d'Abraham. Dès lors, Barbe Acarie acquiert dans le monde la « dextérité » (I, ch. VII, p. 115) pour régler l'intérieur des postulantes, des religieuses et le bâtiment des fondations nouvelles. On reviendra plus loin sur l'abaissement social que constitue le passage de l'état de femme du monde à celui de religieuse converse largement commenté dans la biographie comme une « obligation » divine qui *symbolise* l'abaissement christique du nom en religion, Marie de l'Incarnation. De la même manière, Duval élabore la correspondance entre les états sociaux dans le monde et au couvent au profit d'une allégorèse spirituelle du vocabulaire des alliances et des pratiques sociales<sup>20</sup>. Si le vocabulaire spirituel béruvien reconfigure alors le réel en particulier dans l'entourage du Carmel français, on peut affirmer que pour une femme, en tout cas dans une vie écrite par un homme, c'est la filiation maternelle qui s'avère, comme on va le voir, le motif dominant de cette reconfiguration.

Quoi qu'il en soit, la vie de Barbe, avant le veuvage qui permettra son départ pour le couvent de Pontoise, suppose « selon la bienséance et la nécessité » un double programme narratif : une vie de religieuse, mais intérieure et cachée derrière les apparences sociales d'une femme mariée et d'une mère de famille attentive à suivre les règles sociales de son milieu. D'où son obéissance à son mari pour se vêtir comme une femme de bonne maison, accepter, malgré sa répugnance, de fréquenter les compagnies, n'eût été sa dévotion qui excède ce cadre, jusqu'à un « degré trop élevé pour son mari et sa belle-mère, « car elle étoit devenue grave, modeste, silencieuse, fuyant tant qu'elle pouvait les compagnies inutiles, et montrant que tous les discours vains qui se faisaient d'ordinaire à leur table lui estoient insupportables ». (I, ch. II, p.25)

C'est au milieu de ces épreuves qu'elle subit les attrait mystiques que Duval décrit en saisissant l'extérieur d'une vie d'épouse et de mère traversée intérieurement de signes corporels extraordinaires: les extases, l'épisode du cœur fendu, les cri qui échappent à Barbe Acarie constituent un seuil narratif dans le chapitre II consacré à sa vie de femme mariée. Ainsi, l'anecdote de l'extase où elle s'oublie toute une journée à Saint-Gervais

---

<sup>20</sup> Un travail plus ample sur le vocabulaire des états sociaux dans cette *Vie* serait à faire. Stéphane-Marie MORGAIN a traité de ce vocabulaire chez Bérulle : entrer dans la famille de Dieu, c'est « se voir inscrit sur les registres de sa domesticité » ; l'Eucharistie fait entrer dans le parentage de Dieu etc. Voir *La Théologie politique de Pierre de Bérulle (1598-1629)*, Publisud, Paris 2001.

dans une chapelle et dont il est précisé qu'elle n'est pas celle de son mari<sup>21</sup> accentue la déhiscence entre une vie édifiante offerte à l'imitation des épouses dévotes, et les attraits divins extraordinaires qui organisent la vie mystique dans la vie naturelle, seul moyen sans doute de donner à une femme mariée une place dans le scénario de la sainteté.

C'est surtout l'éducation des filles Marie, Marguerite et Geneviève, qui retient l'attention de Duval et doit retenir la nôtre, ces filles « qu'elle a elle-même instruites n'étant point sortie de sa maison qu'à leur entrée en religion » (I, ch. III, p. 43). Le plus singulier pour la lectrice moderne est la façon dont l'auteur décrit un projet d'éducation animé par l'éradication de toute marque de féminité. L'éducation des filles barbe Acarie est sans doute l'une de plus sévères, si l'on excepte celle de l'ex-possédée Elisabeth de Ranfaing devenue religieuse et mystique à Nancy à la même époque<sup>22</sup>. Les filles de Barbe Acarie doivent être « ployées et instruites à toutes sortes de vertus » écrit Duval ( I, ch. III, p. 45), et on a bien du mal à accepter qu'il n'y ait « aucune rudesse ou sévérité », comme il l'affirme, dans ces séances d'intenses mortifications. Quoi qu'il en soit, les filles entreront toutes en religion<sup>23</sup>. Chez les trois, Barbe Acarie cultive la crainte, l'extrême

---

<sup>21</sup> DUVAL, I, ch. II, p. 26 : le chapitre sur le mariage organise un double espace qui permet de raconter une vie d'épouse en même temps que l'extraordinaire des « attraits » divins qui la saisissent et la justifient surnaturellement dans le Paris ligueur de la paroisse Saint Gervais : lors d'une procession avec les dames et demoiselles du quartier, elle « ressentit un si fort et puissant trait d'amour divin, qu'il luy sembla que son cœur se fut fendu en deux et luy en print un si grand cry que chacun ne sçavoit que dire ».

<sup>22</sup> L'éducation de ses filles placées dans les couvents du Refuge qu'elle crée est beaucoup plus violente encore, si l'on en croit sa Vie écrite par le jésuite d'Argombat. Nous renvoyons à Sophie HOUDARD « Et si le diable mentait? L'échec de l'affaire de la possession de Nancy (1621-1622) », *Violences de l'interprétation*, Anne Duprat dir., Leyde, Brill, 2016 et « La cabale des Médailles. Une affaire de spiritualité "extraordinaire" » à Nancy (1644-1648) », *Archivio italiano per la storia della pietà*, XXX, 2017.

<sup>23</sup> Deux garçons sur trois entreront dans l'Eglise, tandis que l'aîné fera son droit auprès du Président Favre. Mais Duval ne s'arrête guère sur le sort des fils, préférant consacrer le chapitre de la conduite de la maison aux trois filles. Marie, née le 5 juillet 1585, sera prieure du monastère d'Orléans (Marie de Jésus) ; Marguerite, née le 6 mars 1590, sera sous prieure à Tours et mourra prieure du Carmel de la rue Chapon (Marguerite du Saint-Sacrement) ; Geneviève, née le 22 février 1592, fonde le carmel de Chartres et meurt prieure du carmel de Sens ( Geneviève de Saint Bernard). L'éducation des trois filles occupe les années de la Ligue et du siège de Paris, dans un effet étonnant de déplacement qui fait voir une famille de femmes comme cloîtrées chez elles dans le temps des violences politico-religieuses où Barbe est une mère « engloutie et abîmée en Dieu », I, ch. III, p. 47.



indifférence, une obéissance totale jusqu'à transformer la maison en un couvent où le discernement maternel – elle a la réputation de lire dans les cœurs— suscite la peur de « lever les yeux pour la regarder ». Vouées à la vie religieuse, elles sont tenues à l'écart des hommes, des compagnies et des mariages, intérieurement dressées à haïr les inclinations naturelles pour développer le mépris de soi le plus exigeant.

Il en est de même avec les domestiques de la maison que doit unir une affection « fraternelle », sans incontinence et sans scandale. L'histoire d'Etienne, le jeune serviteur dévot (I, ch. III, p. 60) en est le modèle parfait : il fréquente les sermons expiatoires des Quarante heures que prêche Ange de Joyeuse, fait vœu de virginité et meurt, « pressé du vertugadin d'une damoiselle », non sans distinguer au moment de trépasser, les vraies reliques de Thérèse d'une fausse relique de la Croix ( I, ch. III, p. 62).

## II. Les *affaires* de Dieu

La disgrâce de Pierre Acarie et la situation économique de la maison sont l'occasion de l'activisme de Barbe Acarie, en sorte que Duval confond dans un même dessein et par un effet de synecdoque, la reprise en main de la Maison Acarie avec celle de la Maison de Dieu : les vertus de l'épouse et de la mère (humilité, résistance, sacrifice) se déploient dans des activités de sollicitations, d'écritures, de calculs, qui constituent le moyen de veiller aux intérêts d'une « illustre maison » et de ses enfants :

« De ce qui a été dit ci dessus, il apparoit assez que Sœur Marie de l'Incarnation n'estoit touchée d'aucune affection des biens temporels, et que le soin quelle apportait estant mariée, pour acquitter les grandes dettes de sa maison n'estoit causé par aucun desir qu'elle eust d'iceux, mais de ce qu'autrement elle eust manqué à son devoir, ayant sur les bras une grande famille [...]. »( I, ch. V, p. 86)

Comme l'écrit l'Abbé Houssaye : « Ses courses sont nécessitées par les intérêts de Dieu et par ses propres affaires »<sup>24</sup>. Dans la biographie de Duval, les sorties de Barbe hors de la maison familiale, dans une ville désormais ralliée au roi, répondent à une double nécessité qu'on a déjà vue : apurer les dettes et se faire l'agent de liaison de la Maison de Dieu dont elle doit activer le réseau.

Les activités relèvent du même don de discernement qu'elle a aiguisé avec ses propres filles et ses domestiques, la future sœur faisant le tri entre les vraies et fausses

---

<sup>24</sup> Abbé HOUSSAYE, *M. de Bérulle et les Carmélites de France 1575-1661*, Paris, Plon, 1872, p. 126.

spirituelles<sup>25</sup>, dirigeant même les religieuses dans les maisons séculières, ce que l'exil de son mari autorise comme une sorte de pseudo-veuvage où elle fait la part des postulantes selon les besoins de l'aumône dotale. Mme Acarie est alors présentée en chef de chantier, au milieu des ouvriers, parlant leur « langue » et capable de puiser dans la « bourse de Dieu » comme dans celle des riches donateurs dont elle vérifie le crédit, dans tous les sens du terme<sup>26</sup>.

Peu de dates apparaissent dans cette biographie qui préfère comme le veut le genre, le temps anhistorique de la destinées surnaturelle, quant aux événements de la Ligue ils sont évoqués de manière allusive par des noms (comme celui du violent prédicateur Guincestre), quelques épisodes ( le soin aux blessés après la bataille de Senlis), des lieux ( Saint-Gervais, Montmartre<sup>27</sup>), ce sont les activités de Barbe Acarie qui produisent dans le récit le ralliement au roi et à la Contre Réforme, alors que le mari est rapidement évacué du récit et que sa femme doit fournir à tous les besoins.

La famille naturelle est donc ici le socle où s'ancrent les nouvelles sociétés spirituelles, mais c'est un socle que la grâce doit relever. Or, la deuxième partie de la biographie consacrée aux « grâces et aux vertus » de Marie de l'Incarnation peine à avancer un récit dynamique, comme en avait d'ailleurs averti Duval dans son « Avertissement » : c'est la vie dans le monde et l'activisme dévot qui fournissent les vertus d'obéissance, de science, de simplicité, si bien que les anecdotes se répètent d'une partie l'autre, sans guère avancer d'éléments nouveaux. Ainsi la vertu de mortification<sup>28</sup> reprend l'essentiel des croix qui ont marqué toute sa vie, reste alors, pour convenir à la mortification de la vie religieuse à se passer de ses parents, amis, enfants, qu'elle aime et honore, mais dont, une fois le nécessaire pourvu, elle se détache « avec un tel degagement et résignation que si Dieu en disposait selon sa volonté, elle n'en estoit aucunement touchée » ( II, ch. IX, p.486).

---

<sup>25</sup> Voir l'épisode célèbre et topique de la fausse mystique, Nicole Tavernier.

<sup>26</sup> DUVAL, I, IX, p.151 « Je m'estonnais souvent de la voir parler à toutes sortes d'ouvriers de leur metier si pertinemment, leur donnant de bons avis et usant en ses paroles de termes propres : il m'eust semblé que son je ne l'eusse point cogneue, qu'elle n'eust fait jamais autre chose en sa vie que de bastir et estre parmy les ouvriers ».

<sup>27</sup> Les sœurs espagnoles s'arrêtent à Montmartre en 1604, relevant les traces des dégradations dues aux troubles de 1567 et 1589, et la cérémonie d'abjuration d'Henri IV en 1593. C'est un haut lieu du dionysisme, et un lieu politiquement chargé.

<sup>28</sup> DUVAL, livre II, ch. IX « De sa mortification », p. 485 et suivantes.

### *III Mères, filles et sœurs : la société mystique*

Duval construit l'entrée de Barbe Acarie au couvent comme le passage dans une famille « autre », où sans négliger le nécessaire dû aux membres de la famille naturelle, le respect et l'affection se détachent, au profit d'une hiérarchie de charité fondée sur le même vocabulaire d'alliance (sœur, mère, père) et d'affects (estime, affection, amitié).

On donnera ici quelques traits significatifs de cette idée d'une famille de femmes où est redistribuée l'autorité. D'abord l'inversion topique, mais soulignée ici, de l'ordinaire de la filiation sur laquelle insiste l'épître liminaire aux Carmélites, Duval dédiant aux religieuses cette Vie qui complète les quarante biographies de saints français qu'il a d'ores et déjà ajoutées au volume des *Fleurs des Vies des saints* composé par le père Ribadeneira et traduit par René Gautier : la vie de la sœur Marie de l'Incarnation est « domestique », chargée de relier entre elles les sœurs de la maison commune du Carmel de France qu'elle a « engendrées dans le Ciel de la religion de la Vierge » et où elle s'est « confinée sur la fin de ses jours » « se rendant par ce moyen fille de ses enfants, et disciple de celles qu'elle avait auparavant enseignées »<sup>29</sup>.

L'inversion hiérarchique qui fait de la Mère fondatrice la fille de ses enfants gagne ici un sens littéral et symbolique, Barbe entrant au couvent d'Amiens où sa fille, Marie de Jésus, qu'elle a mise au monde et « enseignée » est élue sous-prieure et devant laquelle elle est heureuse de s'humilier, comme sœur laie,

« [...] se rejouissant d'estre à l'heure subjecte à celle qui par droit de nature luy estoit inferieure, la fille devient toute confuse de cette soumission et me regarda [ c'est Duval qui raconte] afin que j'eusse à l'empescher : mais je ne le voulus point, estimant que cette soumission serviroit d'un singulier exemple à l'advenir, comme aussi de ce que depuis cette election de la fille, elle ne l'appela plus que sa mere, dequoy sa fille estant en une peine et ne le pouvant souffrir, me pria, aussi la mere Prieure, de luy defendre de l'appeler ainsi : mais on la laissa faire, comme mortifiant la fille à bon escient, et estant de grande edification à toutes les religieuses. » (I, ch. XVII, p. 300).

L'épisode est raconté plus d'une fois, dans la partie biographique de la Vie comme ici, et dans le second livre des Vertus au chapitre « De la simplicité de son esprit conjointe à son grand jugement » (II, chap. VIII).

---

<sup>29</sup> Epître, n.p.

Ensuite, la subversion des honneurs mondains. Le statut de sœur laïe de Marie de l'Incarnation est sans doute l'un des éléments les plus développés de cette histoire d'une damoiselle, mère et épouse, qui restera une sœur. Barbe Acarie veut à toutes forces rester sœur laïe, ce qu'elle présente comme une obligation à Dieu ( au sens juridique) et un vœu ( I, ch. VIII, p. 143) qui doit humilier, voire déraciner les prétentions que son éducation et ses origines sociales auraient dû lui assurer. Ainsi ses propres filles seront sœurs de chœur, mais pas elle : Barbe est attirée par les ordres pauvres, où « on travaillait beaucoup » (I, ch. I, p. 8), et c'est vers l'Hôtel-Dieu, qu'elle veut aller d'abord, désir qu'elle déplacera en voulant être « servante des servantes de Dieu » au couvent<sup>30</sup>. Duval note volontiers la répugnance de Barbe à accepter le destin de sœur laïe, qu'elle acceptera finalement contre sa volonté d'être choriste, mais que Dieu et une vision de Thérèse imposeront dans un double effort d'humiliation.

Sa situation de sœur laïe sera l'occasion de multiples mortifications, non en raison de son origine sociale (c'est le cas de la fille du maréchal de Brissac qui répugne un temps à appeler « sœur » une servante de cuisine<sup>31</sup>) mais par humilité, son état physique l'empêchant de remplir les tâches laborieuses des sœurs converses.

« O ma mère, s'écrie la sœur Marie de l'Incarnation, je ne sais pourquoi Dieu a voulu que j'ai été religieuse et de la condition de sœur laïe, n'en pouvant faire action aucune ; cela m'est bien dur quand j'y pense, mais il ne faut pas demander à Dieu le pourquoi, c'est à nous à faire ce qui lui plaît. » ( I, ch. XVI, p. 283)

Les extases, les ravissements et les « attractions » de Dieu l'empêchent même de dire le *Pater* requis pour une sœur laïe (*Ibidem*).

Il faudrait voir de plus près si ce statut ne « compense » pas d'une certaine manière son incapacité à agir et à travailler et à partager le temps collectif des autres religieuses ; normalement elle ne devrait ni instruire ni se comporter comme une sœur contemplative : il y a peut-être ici une négociation du texte, et donc du biographe Duval, avec les signes extraordinaires dont elle est largement l'objet, et dont elle voudrait se

---

<sup>30</sup> Sur la dimension de subversion politique et sociale de ces familles imaginées comme utopies pratiquées, on lira Jacques DALARUN, *Gouverner c'est servir*, Paris, Alma Editeurs, 2012.

<sup>31</sup> L'épisode de la fille du maréchal de Brissac se situe dans la congrégation des Filles de sainte Geneviève, avant la fondation du carmel en France : elle doit accepter d'appeler « ma sœur » une pauvre fille qui fait la cuisine, « parce qu'étant un jour toutes deux en religion, elle seroient égales », ce qu'accepte finalement la jeune fille après hésitation, pour le plus grand bonheur de Barbe Acarie, I, ch. VIII, p. 155.

priver, mais sans pouvoir y arriver, ce qui permet de retourner l'extraordinaire en élément d'humilité et non d'orgueil. Car l'attraction divine légitime ses actions et lui donne une autorité spirituelle et une science, dans la ville et au couvent, qui lui valent d'être dite « theodidacte » (II, ch. II, p. 385), ce que la sœur considère comme un titre indifférent à quoi elle se soustrait en brûlant ses écrits. L'humilité et l'abdication permettent de faire entrer dans cette vie édifiante ce qui excède ce programme narratif du côté de scènes mystiques que la Vie publie quand même.

Enfin, si l'ancrage social de la famille religieuse et la duplication des hiérarchies au couvent fonctionnent bien, la maternité reste comme nous allons le montrer problématique.

Un épisode est particulièrement intéressant qui concerne la nature extraordinaire ( parce que non douloureuse et comme inaperçue) des accouchements de Barbe Acarie et l'avis pris auprès du Chartreux Dom Beau Cousin et Duval sur cette question :

« Elle accoucha d'un [ enfant] sans en ressentir aucune douleur, comme elle temoigna au venerable Don Beau Cousin Vicair des Chartreux de Paris. Et comme ce bon Pere m'eut rapporté cela d'elle, je lui dis que ce privilège estoit particulier à la tres sainte Vierge mere de Dieu :il me repondit qu'il y avoit eu de la douleur en son accouchement, mais que son ame estant alors prevenue et occupée en Dieu, elle ne la ressentit aucunement. La dernière en laquelle sa dernière fille vint au monde, semble grandement remarquable, pour ce qu'elle fut lors tellement transportée ne Dieu, que les Medecins et femmes qui estoient autour d'elle, pensoient que tout estoit perdu, et l'enfant et la mere. Elle ne s'aidoit point, avoit les mains jointes, les yeux elevez vers le Ciel, estoit privée de toute cognoissance et avoit de si violens mouvements, que l'on croyait estre des convulsions avant courrieres de la mort ; l'enfant neantmoins vient heureusement au monde. Et apres avoir continué encore quelque temps en cette extase, estant revenue à soi, on lui dict ; Mademoiselle, Dieu vous a donné une fille. Je le scay bien, respondit elle, je desire qu'elle porte le nom de Genevieve, chacun s'estonna comme elle peut scavoit cela, veu qu'elle avoit esté si long-temps sans cognoissance. » (I, ch. III, p.40)

L'explication des conditions de cet accouchement n'est pas à chercher du côté de la « conception virginal » de Jésus, motif des « Évangiles de l'Enfance » auquel Duval a recours comme une fausse piste explicative. C'est l'extase (et non la virginité miraculeuse) qui explique que la douleur présente au corps n'ait pas été ressentie selon le Chartreux, les puissances continuent leur travail, *le* travail pourrait-on dire, les convulsions et les violents mouvements ont bien lieu dans la partie sensitive de l'âme que la mère, « occupée en Dieu », ne perçoit pas, mais qu'elle connaît sans que la partie supérieure de l'âme en ait conscience. Ce sont les mêmes convulsions qu'elle fera paraître au moment de sa mort, « convulsions naturelles » proposera alors André Duval,

qui corrigera aussi tôt « ou par dessus la nature et effets de l'union étroicte, ou vol de l'esprit à son Dieu » (II, ch. IX, p. 326), quand a lieu le détachement de l'âme et du corps créant les « mouvements » de toutes les parties du corps que les puissances de l'âme au repos ne perçoivent pas.

Dans ces anecdotes se glisse alors subrepticement un cours de spiritualité mystique qui dessine la nature « déiforme » d'une mère en travail, mais d'une mère dissociée et comme séparée entre deux vies et deux destins.

Marie de l'Incarnation meurt le 18 avril 1618 à 6 heures du soir, « qui est l'heure, écrit Duval, où s'opéra dans les sacrées entrailles de la sainte Vierge le mystere de l'Incarnation du fils de Dieu, dont elle portait le nom » (I, ch. XX, p. 349).

La société *autre*, cette famille imaginaire du couvent de femmes emprunte le vocabulaire des alliances et des affects familiaux. Duval fait de la famille le lieu du détachement, du reclassement des filles hors du mariage, mais aussi de réinvestissements financiers et affectifs au moment de la reconquête catholique qui suit la fin de la Ligue au moment où le catholicisme d'Etat prend la place de la communion des saints. C'est à reconfigurer la société que cette Vie écrite après la défaite de la Ligue s'emploie, dans la réplique et le déplacement des structures sociales et familiales, faisant de la hiérarchie au couvent un ordre social et économique que reconnaît mais que doit subvertir, voire transcender de l'intérieur, secrètement, l'autorité spirituelle. Dans ce schéma, Barbe occupe une place de premier plan : elle est la figure imaginée d'une « sainte » en attente qui conjuguerait les signes extraordinaires de la mystique et les pratiques sociales de la noblesse. Mais l'entreprise de Duval et de ses successeurs ne sera pas couronnée de succès et Marie de l'Incarnation ne sera pas élevée sur les autels, d'autres modèles féminins s'imposeront bientôt (Jeanne de Chantal ou l'ursuline Marie de l'Incarnation-Guyart) moins extraordinaires, moins liées au carmel et plus acceptables.

Sophie HOUDARD

Sorbonne-nouvelle Paris 3 ( EA 174-GRIHL)

